

E. 189-28

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet l'approbation de la Convention additionnelle à la Convention internationale du 14 octobre 1890 sur le transport de marchandises par chemins de fer, signée à Paris, le 16 juin 1898, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Russie et la Suisse (N° 367, année 1898).

Nommée le 20 décembre 1898.

MM.

- 1^{er} BUREAU : CÉSAR DUVAL.
2^e — BRUNET.
3^e — BIDAULT.
4^e — SAVARY (Tarn).
5^e — VICTOR LEYDET.
6^e — LOURTIES.
7^e — FRANCOZ.
8^e — FOUSSET. *Président*
9^e — MONESTIER. *Secrétaire*



DIVISION DES ARCHIVES - 15, RUE DE VAUGIRARD 75291 PARIS CEDEX 06
Tél : 01 42 34 36 18 - Courriel : archives@senat.fr

Conventions sur les transports
internationaux par
chemin de fer

Reunion de la Commission
speciale Senatoriale

seance du 22 X 1898

La commission nomme M^r Toussot President
et M^r Moret Secretaire
M^r Moret et nomme rapporteurs

Le President
Toussot

Le Secretaire
Moret

seance du 7 Mars 1899

La Commission adopte le rapport de M^r Moret

Le President
Toussot

Le Secretaire
Moret